

PRP - Prévention des risques professionnels - dispositif d'accompagnement et formation labellisé par Ocapiat

Présentation

Public, conditions d'accès et prérequis

Entreprises concernées

Toutes les entreprises adhérentes à Ocapiat y ont droit avec les spécificités suivantes :

- Entreprises de moins de 50 salariés : financement pris en charge sur l'enveloppe légale ;
- Entreprises de 50 salariés et plus : financement moyennant un versement volontaire.

Publics

- Encadrement et toute personne en charge d'un rôle opérationnel dans la prévention des risques ;
- Professionnels et membres du CSE ;
- 12 participants maximum.

Objectifs

La formation vise à rendre autonomes les stagiaires chargés de piloter, organiser et suivre les actions de prévention internes.

Compétences attendues

- mener à bien une démarche de prévention des risques professionnels pour une meilleure santé et sécurité au travail, sur le long terme
- acquérir une méthodologie applicable à la réalité des activités et à l'organisation de l'entreprise, en intégrant le point de vue des différents acteurs de la prévention et notamment celui des salariés
- être capable de définir et tenir à jour un plan d'action pour améliorer les conditions de travail dans l'entreprise, selon les trois axes : technique, organisationnel et humain.

Durée :

5 jours non consécutifs avec une ou deux séances de travail intersession dans les locaux de l'entreprise

Tarif :

1200 €/jour (somme forfaitaire exonérée de TVA), soit 6000 € pour l'ensemble de la prestation.

Des frais de déplacement pourront éventuellement être facturés en sus.

Formateurs :

Expert en prévention des risques professionnels en entreprises agroalimentaires

Programme

Programme

JOUR 1

Diagnostic

Analyse du contexte de l'entreprise sur site, les enjeux et le rôle de chacun des acteurs

JOURS 2 &3

Formation

Apports de connaissance sur les risques professionnels en lien avec le contexte de l'entreprise :

- Contexte et cadre législatif
- Enjeux de la prévention des risques
- Analyse des situations de travail
- La démarche de prévention des risques

Préparation du travail intersession: analyse de situations de travail, mise à jour du DUERP... (à définir suite à l'étape de diagnostic)

JOUR 4

Formation

À partir des travaux réalisés pendant l'intersession, analyse collective et apports complémentaires :

- Partage des travaux mis en œuvre lors de l'intersession par les participants
- Zoom sur les risques spécifiques TMS, RPS, risques chimiques selon les besoins de chaque entreprise

Préparation du travail intersession: création d'outils de sensibilisation, de tableaux de bord... (à définir suite à l'étape de diagnostic)

JOUR 5

Formation

À partir des travaux réalisés pendant l'intersession, analyse collective et apports complémentaires :

- Partage des travaux mis en œuvre lors de l'intersession par les participants
- Appui opérationnel pour la mise en place et la pérennisation d'une démarche de prévention et élaboration du plan d'actions personnalisé par chaque entreprise

Les jours 3 & 4 peuvent être consécutifs sans travail intersession intermédiaire

Informations pratiques

Contact

Contactez un [conseiller en formation Entreprise](#)

Code Stage : SC9



Programme

Partenaires

